

CONSULTATIONS et ACTES en SECTEUR PRIVE

Professeur Charles COURT
Conventionné honoraires libres

Consultations :
le VENDREDI de 14h à 17 h

	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
Consultation		
1 ^{ère} fois APU	120 à 150 €	69 €
Consultation de contrôle CS + MCS	110 à 140 €	26 €

Actes ou prestations les plus couramment pratiqués :

Acte	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
Hernie discale lombaire. Micro-discectomie	800 à 1500 €	285,10 €
Arthrodèse lombaire mini-invasive. Spondylolisthésis	1700 à 2500 €	880,28 €
Décompression du canal lombaire. Recalibrage bilatéral mini-invasif.	1000 à 2000 €	403,08 €
Ablation hernie discale cervicale avec ostéosynthèse ou prothèse discale	100 à 2000 €	477,81 €

Un devis estimatif des honoraires de chirurgie vous sera remis en cas d'intervention.

Votre médecin détermine librement ses honoraires.

Ils peuvent donc être supérieurs au tarif du remboursement par l'assurance maladie. Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer. Dans tous les cas, il doit fixer ses honoraires avec tact et mesure. Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.

Membre d'une association agréée acceptant le règlement des honoraires par chèque.